

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2024

la séance est ouverte à 19 heures 00
sous la Présidence de Monsieur Éric JUBERT,
Maire de Bonneval

ONT ETE EXAMINEES ET ADOPTEES LES DELIBERATIONS SUIVANTES :

(article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

N°	Objet	Vote
	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
2024/150	Désabonnement de la mission d'assistance pour l'assainissement collectif de Bonneval	Unanimité
2024/151	Création d'un comité consultatif au sein de la Commission Fossés / Fossés d'enceinte / Rivière / Lavoirs / Chemins communaux	Unanimité
	FINANCES PUBLIQUES	
2024/152	Fixation tarifs municipaux – année 2025	Unanimité
2024/153	Fixation de contre-valeur au titre de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif	Unanimité
2024/154	Fixation des tarifs de la capitainerie – saison 2025	Unanimité
2024/155	Engagement des dépenses d'investissement préalablement aux votes du budgets primitifs 2025 – budget principal et budgets annexes	Unanimité
2024/156	Remboursement de frais	Unanimité
2024/157	Demande de subvention FDI pour la mise en conformité de l'ossuaire	Unanimité
2024/158	Demande de subvention pour l'étude SPR	Unanimité
	RESSOURCES HUMAINES	
2024/159	Suppression de poste	Unanimité
2024/160	Maintien des primes et indemnités pendant CLM et CGM	Unanimité
2024/161	Instauration de l'IFSE – part fixe et variable	Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil et lève la séance à 19 heures 20.

Le Maire,
Éric JUBERT

